

Je ne doute pas de la vérité de cette assertion; mais si les opérations ont beaucoup diminué ne serait-ce pas là une raison de maintenir la prime plutôt que de l'abolir? L'honorable ministre a encore ajouté:

Il a été payé, en 1922, à titre de prime, un total de \$98,636.

Il avoue que c'est là une faible somme et que s'il ne s'agissait de certains développements futurs il serait disposé à maintenir cette prime. Voici ses paroles:

On est de plus en plus convaincu que nous sommes à la veille de grandes découvertes de pétrole dans l'extrême nord.

Est-ce là une raison suffisante pour justifier l'abolition de cette prime sur le pétrole? Je ne le crois pas. Il y a sans doute lieu de croire que l'on découvrira plus tard abondance d'huile dans l'extrême ouest et l'extrême nord, mais, comme le dit le ministre, nous ne sommes "qu'à la veille de ces découvertes". C'est trop indéfini. Nous comptons sur l'avenir quand, de l'aveu de tout homme d'expérience, il ne faut compter que sur le rendement actuel et réel. Je conçois que la découverte ou la production de pétrole en très grande quantité devrait être accompagnée d'une sauvegarde suffisante, mais ces événements sont du domaine de l'avenir et non du domaine des faits accomplis. Dans l'intervalle on diminue les primes ou on les retire à des industries qui s'efforcent de marcher à la conquête du succès. Cette décision de la part du ministre est prématurée; j'espère qu'il va trouver moyen de laisser subsister la prime et d'enlever aux industries la crainte de la voir disparaître dans deux ans, surtout quand rien ne garantit que la production sera plus abondante à l'avenir.

Le gérant de la Nouveau-Brunswick Gas and Oil Fields me dit que, d'après lui, l'abolition de cette prime va probablement avoir pour effet de paralyser la production du pétrole. Quelle est la raison de toutes ces difficultés, demandera-t-on peut-être? Pourquoi les puits à pétrole du Canada ne seraient-ils pas aussi riches que ceux des Etats-Unis? La réponse à cette question est bien facile, et elle serait la même à toute question de ce genre. L'Ouest produit beaucoup de blé, pourquoi les Provinces maritimes en produisent-elles si peu? Parce que les conditions sont différentes. Une région est propre à la culture du blé et une autre ne l'est pas; un puits peut produire de l'huile en abondance, un autre n'en peut produire que très peu, comme c'est le cas pour un certain nombre de nos puits; ainsi, au Nouveau-Brunswick il faut creuser jusqu'à environ 3,000 pieds pour trouver du pétrole et encore n'en trouve-t-on qu'en faible quantité. Il est donc évi-

[M. MacLaren.]

dent que les éléments de richesse ne sont pas les mêmes dans tous les pays ni dans toutes les parties d'un même pays. Je demande que l'on renonce à abolir la prime au moins jusqu'à ce qu'ait eu lieu la découverte de pétrole que l'on entrevoit mais qui peut bien ne jamais arriver. Il faut nous garder de nuire à ces industries qui sont nées de l'établissement des primes et qui sont maintenant en exploitation. Le capital qu'on y a placé serait impuissant à garantir la continuation de ces opérations sans l'aide d'une prime. J'insiste donc de toutes mes forces que nous ne nous empressions pas de prendre une détermination qui pourrait causer une grande perte et même un désastre.

M. GOULD: Je crois qu'il s'agit ici d'une autre de ces industries qui sont encore "à leur enfance". Il me semble qu'à l'expiration du terme du contrat intervenu avec ces prétendues industries naissantes, celles-ci prennent toujours soin d'envoyer quelqu'un demander au gouvernement de leur renouveler les privilèges qu'elles tenaient de ce contrat, sous forme de subventions ou de primes.

Quant aux puits de pétrole du comté de Lambton, je puis dire que c'est là mon bon vieux comté et que remontant jusqu'à l'année 1890, je me rappelle que l'industrie pétrolière y était des plus florissantes. Même en ce temps-là, on tirait du township de Warwick, plus loin que chez nous, du pétrole que l'on vendait de porte en porte à 10 c. le gallon dans les districts ruraux. Les puits ont été forcés à ce moment; il y avait une entreprise en marche et les prix furent augmentés plus tard. Bien des gens croient que ces primes et ces droits ont causé la hausse des prix. En tout cas, puisque tout cela s'est accompli dans les premiers temps, pourquoi demande-t-on maintenant des faveurs? J'ai peine à me convaincre que les consommateurs bénéficieraient d'un rendement énoû des puits de pétrole du Canada occidental. Je soupire après le jour où le public retirera quelques avantages des ressources naturelles du pays. Cependant, il y a toujours quelqu'un pour nous demander de maintenir les primes et les subventions en présence des faits que j'ai dévoilés,—savoir: que dans le cas de cette industrie, des puits ont été forcés et l'entreprise a réussi dès 1890.

L'hon. M. FIELDING: Puis-je relever tout d'abord les propos du représentant de la ville de Saint-Jean (M. MacLaren)? Il nous conseille de maintenir la prime jusqu'à ce qu'on "tombe sur du pétrole", comme on disait dans l'Ouest il y a quelques années, et de la discontinuer ensuite. Eh bien! si mon honorable ami réfléchit un instant, il comprendra quelle serait la conséquence de cette conduite.